



Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25, chemin du Stade - 69670 VAUGNERAY
04 78 48 37 47 - sol@ouestlyonnais.fr

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2021

Membres du Comité syndical présents : AIGLON Olivier, BERGER Marie-Agnès, BIAGGI Olivier, BREUZIN Fabien, BROUILLET Isabelle, CHAVEROT Virginie, CHIRAT Florent, CLARON Claude, COMBET Damien, GERGAUD Jean-Louis, GRIFFOND Morgan, GRILLON Valérie, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, Pascal OUTREBON, PFEFFER Renaud et Pierre-Jean ZANNETTACCI

17 votants

* * *

Validation du compte-rendu du comité syndical du 5 octobre 2021.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. Election d'un(e) secrétaire de séance

17 votants

Le Comité Syndical, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DESIGNE monsieur Damien COMBET, secrétaire de séance.

2. Climat énergie / Convention de partenariat pour la réalisation du programme d'action du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat à conclure avec le Département, les EPCI du Rhône et l'ALTE69

17 votants

Le Comité Syndical, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE la convention de partenariat pour la réalisation du programme d'action du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat à conclure avec le Département, les EPCI du Rhône et l'association locale de la transition énergétique du Rhône ;

AUTORISE le président à la signer.

3. Planification / Protocole relatif à l'accompagnement paysager architectural et urbain du SOL par le CAUE Rhône Métropole

17 votants

Le Comité Syndical, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE le protocole Assistance architecturale, urbaine, environnementale et paysagère à conclure avec le CAUE Rhône Métropole ;

AUTORISE le président à le signer, ainsi que toute autre document nécessaire pour la réalisation de cette action (notamment pour le volet 1) ;

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2022.

4. Programme LEADER - Demande de subvention relative à l'accompagnement pour le développement de la filière forêt-bois sur l'Ouest Lyonnais 2022-2023

17 votants

Le Comité Syndical, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

VALIDE l'action et le plan de financement prévisionnel relative à l'accompagnement pour le développement de la filière forêt-bois sur l'Ouest Lyonnais 2022-2023 ;

SOLLICITE, dans le cadre du programme LEADER Ouest Lyonnais (Mesure 19.2), une subvention de 11 880 € selon le plan de financement suivant :

Dépenses éligibles à Leader	Montant	Financements	Montant
Accompagnement pour le développement de la filière forêt/bois sur l'Ouest Lyonnais 2022/2023	14 850 €	FEADER sollicité	11 880 €
		Autofinancement SOL	2 970 €

APPROUVE la demande de subvention à hauteur de 11 880 € relative à l'accompagnement pour le développement de la filière forêt-bois sur l'Ouest Lyonnais 2022-2023 ;

AUTORISE le Président à la signer.

5. Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

17 votants

Le Comité Syndical, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE le tableau des effectifs du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, tel qu'annexé à la présente délibération.